



STRATEGIE ACTIONNAIRE

Cycle « La stratégie actionnaire »

On parle de crise, je préfère parler de rupture de civilisation en ce sens que la première laisse entendre que l'on va en sortir un jour – ce dont je doute beaucoup – alors que la deuxième, elle, signifie clairement que les acteurs de l'économie sont face à des changements profonds : globalisation, digitalisation, etc. Dans le cadre de cet atelier et à partir de cette réalité, nous allons donc inviter dirigeants et actionnaires de PME et ETI à se poser les bonnes questions quant à la détention du capital de leur société : quelle est l'évolution stratégique du marché de mon entreprise et de sa situation concurrentielle ? quels sont les risques financiers encourus en cas de trop fort endettement ?

Mais le cœur de notre sujet consistera à aborder la question des capacités de l'actionnaire/dirigeant à accompagner financièrement l'évolution stratégique de son entreprise. Je veux dire par là qu'il nous faudra nous poser la question qui consiste à savoir si l'actionnariat actuel d'une société est le meilleur pour affronter la rupture de civilisation à laquelle nous faisons face.

L'idée sous-jacente à cette question est que l'intérêt de l'entreprise peut ne pas correspondre à l'intérêt des actionnaires et/ou les dirigeants à court ou à long terme, etc. Autant de questions préalables à l'examen des solutions qui s'offrent à tout dirigeant/actionnaire : s'ouvrir à des administrateurs indépendants, ouvrir son capital, etc. Souvent, l'actionnaire/dirigeant se retrouvera dilué au sein de son entreprise et exposé au risque de la perte de contrôle. Une réalité qui nous invitera nécessairement à aborder la question de la trop petite taille des entreprises françaises...

Jean-Pierre Gitenay,
Vice-président de Lyon Place Financière et
Tertiaire, administrateur de Lyon Pôle Bourse et
associé co-fondateur du cabinet LAMY-LEXEL.

3 questions à Jean-Pierre Gitenay...

Quel est l'angle de réflexion de ce cycle ?

Nous partons du constat qu'il existe un fossé énorme en France entre les grandes entreprises et les PME, avec un taux très faible d'ETI. La question est donc de savoir ce qui empêche les PME de grossir pour devenir des ETI. Certes l'environnement législatif est défavorable car complexe, instable, avec de fortes contraintes sociales et fiscales, un taux de prélèvement important pour les entreprises comme pour les individus et des effets de seuils qui pénalisent une stratégie de croissance des entreprises. Mais il nous semble que même sans ces freins, nombre d'entre elles ne seraient pas sur le chemin de la croissance. En effet, il existe d'autres obstacles, comme l'accès au financement, qui fait l'objet d'un cycle dédié, ou la prise de risque sur une partie importante du patrimoine, mais aussi le manque d'envie des dirigeants de développer leur société. Car, pour se développer, il faut bien savoir remettre en question la position même du chef d'entreprise, s'entourer de compétences, accepter d'ouvrir son capital, et partager pouvoir et propriété. Dans ce contexte, le dirigeant est-il vraiment le bon actionnaire pour son entreprise ?

Comment procédez-vous pour alimenter cette réflexion ?

Notre comité de pilotage est en phase de brainstorming. D'ici quelque temps, lorsque nos pistes de travail seront bien ordonnées, le cycle sera ouvert à un plus grand nombre afin de nous élargir à tous les horizons, de l'étudiant au chef d'entreprise en passant par les représentants du monde financier et du conseil.

Sous quelle forme prévoyez-vous de restituer vos travaux ?

Nous envisageons la tenue d'ateliers élargis puis de produire des contenus qui seront retransmis au cours d'un événement. De plus, nous prévoyons de rééditer un guide publié en 2010 sur l'ouverture du capital. Nous l'actualiserons avec les nouveaux modes de financement et le nouvel environnement juridique qui a considérablement évolué.